

Charte Internet CNES

A remettre le jour de votre arrivée au C'SPACE 2023

1 - DOMAINE D'APPLICATION

Cette charte s'applique à toute personne qui utilise au profit du CNES les systèmes informatiques donnant accès à l'internet ou ceux accessibles par l'internet.

2 - CONDITION D'ACCES

Le droit d'accès à l'internet est **nominatif** et **inaccessible**. Il est accordé à tout personnel sous condition d'avoir soit signé le récépissé de la charte internet CNES, soit accepté les conditions de la présente charte dans le cadre de la dématérialisation.

L'utilisation sur site du camp de GER des moyens informatiques connectés à l'internet est limitée aux activités professionnelles mis à disposition par le CNES.

L'établissement et l'utilisation d'une liaison personnelle (modem, fournisseur d'accès,...) à l'intérieur du camp de GER sont interdits.

3 - RESPECT DU CARACTERE CONFIDENTIEL DES INFORMATIONS

L'utilisateur ne doit pas tenter de s'appropriier ou de déchiffrer le mot de passe, ni de lire, copier, modifier ou détruire les données d'un autre utilisateur, ou organisation, sans son autorisation. Il doit également s'abstenir de toute tentative d'intercepter les communications entre utilisateurs, qu'elles se composent de courriers électroniques, dialogues directs ou autres.

4 - RESPECT DES DROITS DE PROPRIETE

L'usage des données recueillies sur l'internet (logiciels, bases de données, images, ...) doit être conforme aux prescriptions de leur auteur, de l'organisation ou de la société qui les mettent à disposition (licences, copyright,...).

5 - RESPECT DES AUTRES UTILISATEURS

L'usurpation d'identité est interdite.

Toute manœuvre visant à importuner, tourmenter ou menacer un utilisateur (harcèlement, propos insultants,...) est interdite.

6 - RESPECT DE L'INTEGRITE DES MOYENS INFORMATIQUES

Tout utilisateur du réseau internet s'engage à ne pas effectuer d'opérations qui pourraient avoir pour conséquence :

- de modifier la configuration du poste internet et des moyens informatiques connectés ;
- d'interrompre ou modifier le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés au réseau ;
- de limiter ou d'interdire l'accès aux systèmes informatiques d'un utilisateur autorisé ou à l'inverse de donner accès à un utilisateur non autorisé ;

La conception d'un programme ayant de telles propriétés est également interdite sans autorisation préalable.

7 - OBLIGATIONS, CONTROLES ET SANCTIONS APPLICABLES

L'utilisateur s'engage à ne pas visiter de sites que la morale réprime et que les lois répriment ou dont la consultation peut être considérée comme une atteinte à l'image du CNES.

La participation aux forums ou aux moyens d'échanges analogues, lorsqu'elle entre dans le champ des déclarations publiques doit être soumise à l'accord de la hiérarchie. Le devoir de réserve doit être scrupuleusement respecté.

L'utilisateur a pour obligation de rendre compte à l'administrateur internet, de tout évènement suspect ou anormal.

Des contrôles systématiques ou par échantillonnages pourront être réalisés.

Toute infraction aux dispositions de la présente charte, est passible de sanctions internes et/ou pénales.

CHARTe INTERNET CNES

Récépissé ⁽¹⁾

Je soussigné(e) :

Organisme d'appartenance :

Reconnais avoir pris connaissance de la charte Internet CNES et m'engage à m'y conformer strictement.

A, le

Signature

(1) Récépissé à viser et à conserver par l'administrateur internet de l'entité émettrice
Formulaire charte internet CNES – C'Space (Fr) V1.0